

Image not found or type unknown



Vente après partage d'un divorce en 2004

Par **latifa_old**, le **22/06/2007** à **10:49**

J'ai divorcé en avril 2003, j'ai versé la soulte a mon ex-mari en septembre rnrn2004 après accord d'un deuxième prêt, il y a 3 semaines j'ai signé larnrnpromesse de vente et aujourd'hui ont m'annonce que mon ex-mari aura un rnrnmontant qui correspond a la hausse de l'immobilier sauf si la loi qui est passé rnrnen 2005 ou 2006 prend les cas entérieure, merci d'avance pour vôte réponse.rnj'ai voulu annulée la vente mais bien sur c'est trop tard car si c'est le ca je n'ai plus assez apport pour acheté derrière comme je l'avais prévu.